NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Le Fisc français prend très peu de vacances

Les premiers assujettis à l'IFI ont été ciblés au printemps.

L’administration fiscale a initié des contrôles très tôt cette année auprès des contribuables qui sont assujettis à l’impôt sur la fortune immobilière (IFI).

Dès le mois de mai, d'après des avocats fiscalistes a, certains assujettis ont reçu des demandes d’informations de la part du fisc français, première étape d’un contrôle, pour un IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) réglé en septembre 2018. Dix mois après donc en mai 2019 , le

fisc s’intéresse à eux. Mais ces contrôles portent également sur les deux dernières déclarations d’impôt sur la fortune (ISF), de 2016 et 2017, que l’IFI a remplacé l’année dernière. Les contrôles ont notamment débuté en Aquitaine.

Raison avancée par la Direction générale des finances publiques (DGFiP): ces contribuables ont été repérés par la direction «MRV». Cette «Mission requêtes et valorisation» n’est autre que la cellule qui exploite les bases de données à disposition du fisc.

source : Le Figaro…